



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-16047>

Département(s) de publication : **76, 27**

Annonce n° **26-16047**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24760078600112

Ville : ROUXMESNIL-BOUTEILLES

Code postal : 76370

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 76, 27

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1780353>

Identifiant interne de la consultation : ZONE TECHNIQUE GOLF

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : contact@agglodieppe-maritime.com

Numéro de téléphone du contact : +33 232902025

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 20/03/2026 à 15:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : Qualité technique : 40% Prix : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE ZONE TECHNIQUE POUR LE GOLF DIEPPE / POURVILLE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION DIEPPOISE

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet les travaux d'aménagement d'une zone technique pour le Golf Dieppe/Pourville de la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise. Ainsi, les travaux consistent à démolir des éléments divers (dalle et murs béton), réaliser les travaux de terrassement, de mise en place d'équipements de gestion des eaux pluviales et usées (y compris séparateur hydrocarbures), de passage de réseaux, de construction de chaussée et de dalles, de pose de bordures et d'éclairage pour la création d'une plateforme dédiée à l'activité des agents d'entretien des espaces verts

Lieu principal d'exécution du marché : 30 Chemin du Golf 76200 - DIEPPE

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite est obligatoire et donnera lieu à la remise d'une attestation de visite qui devra impérativement être jointe à l'offre. Aucune visite ne pourra être programmée au-delà du mardi 10 mars 2026

Autres informations complémentaires : Visites : les visites sont obligatoires et pourront être collectives. Les candidats devront prendre contact dès le retrait du DCE avec la Communauté d'Agglomération de la Région Dieppoise pour fixer un rendez-vous. Négociations : l'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec, au maximum, les trois candidats ayant présenté les meilleures offres à l'issue d'une première analyse des offres. Néanmoins, l'Acheteur peut décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales. Délais d'exécution : le délai global d'exécution des travaux est fixé à 4 mois dont 1 mois de préparation. Variantes : les variantes ne sont pas autorisées. Insertion sociale : le marché fait l'objet d'une clause d'insertion visant à promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion et à lutter contre le chômage. Le respect de cette clause est une condition impérative d'exécution des prestations. Clause environnementale : le marché s'inscrit dans une démarche de réduction de la production d'effets négatifs sur l'environnement. Financement : fonds propres de Dieppe-Maritime. Modalités de paiement : les paiements seront réalisés par mandat administratif. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71 greffe.ta-rouen@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal administratif de Rouen 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 02 32 08 12 70 - Fax : 02 32 08 12 71

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2026